



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service des affaires intérieures et communales
Section des finances communales

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für innere und kommunale Angelegenheiten
Sektion Gemeindefinanzen

Lettre d'information No 45M/2017

**Aux instances de révision des communes
municipales**

**Notifiée par mail
Disponible sur le site Internet**

Notre réf. FG/fg

Date 19 septembre 2017

Informations générales

Madame, Monsieur,

En application de l'al. 2 de l'art. 83 de la Loi sur les communes de 2004 (LCo RSVS 175.1), vous avez été confirmé ou nouvellement nommé en tant qu'instance de révision au sens de l'art. 47 LCo. Ainsi votre activité de contrôle portera sur les comptes de la législature 2017-2020.

Le rôle de la section des finances communales (SFC) *de conseiller et de soutenir les communes* est expressément inscrit à l'al. 2 de l'art. 76 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes (Ofinco RSVS 611.102).

Dans ce cadre, nous aimerions vous informer de quelle manière se traduit cette mission sur le terrain. Nous répondons aussi aux besoins des instances de révision, besoins concrétisés dans les réponses données à la 3^{ème} enquête de satisfaction et d'analyse des besoins publiée en 2017. Cette lettre d'information annule et remplace celle portant le no 27/2013 du 19 septembre 2013.

En principe et depuis janvier 2011 déjà, nous transmettons par mail aux instances de révision toutes les informations de portée générale notifiées aux communes. Nous citons :

- mi-janvier : lettre et directive sur l'harmonisation de la présentation des comptes communaux et indicateurs financiers ;
- mi-mars : rapport sur les finances communales ;
- mi-mars : journal Info de la CACSFC
- mi-septembre : lettre et directive sur le budget et la planification, généralités et actualités ;
- mi-octobre : statistiques des finances communales, chiffres consolidés au niveau du district, de la région et du Canton ;
- ...

Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet de la SFC à l'adresse :

<https://www.vs.ch/web/saic/finances-communales>



ou via la page d'accueil du Canton > Administration < Départements et services < Sécurité, Institutions et Sport < Communes < Finances communales.

Vous trouverez également dans les différents répertoires du site toute une série de bases légales, documents, outils et liens en relation avec les finances publiques.

Nous notifions individuellement aux communes des documents personnalisés selon l'inventaire ci-après, au fur et à mesure de l'avancement des travaux :

- check-list de contrôle des comptes ;
- check-list de contrôle du budget ;
- mi-octobre : statistiques financières individuelles comparées aux chiffres consolidés au niveau du district, de la région et du Canton ;
- simulations fiscales individuelles en septembre et en février
- ...

Nous vous laissons le soin de vous adresser directement aux Municipalités pour obtenir ces documents.

La section des finances communales, reste bien entendu à votre entière disposition si vous souhaitez obtenir des renseignements ou informations complémentaires.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Francis Gasser
Chef de section



Copie à : Inspection cantonale des finances
Service des affaires intérieures et communales